

COMMUNIQUE DE PRESSE



Les organisations syndicales CGT 93, FSU 93, CFTD 93, FO 93, CFE-CGC 93, SOLIDAIRES 93, UNEF 93 et CFTC 93 dénoncent l'attitude des forces de l'ordre dans la gestion du rassemblement à l'appel de la CGT 93 sur le parvis de la préfecture de Bobigny.

Ce rassemblement visant à interpeller le premier ministre Edouard Philippe sur l'insuffisance des premières annonces parvenues par le biais médiatique a été réprimé avec violence. La CGT 93, alertant sur l'état des services publics en Seine- Saint-Denis venait porter la parole de nombre de salariés qui réclament réparation de leurs conditions de travail.

C'est par la force et l'arrestation de notre camarade Hervé Ossant, Secrétaire Général de la CGT 93, que le premier ministre a répondu !

Rien ne devait troubler le show médiatique gouvernemental dont les organisations syndicales avaient été écartées !

Les organisations syndicales CGT, FSU, CFTD, FO, CFE-CGC, Solidaires, UNEF et CFTC de la Seine Saint Denis, exigent l'arrêt des poursuites contre Hervé Ossant, convoqué au tribunal le 8 février 2021, après avoir subi une garde à vue de 7 heures, pour avoir déployé une banderole contre la casse du service public ! Le respect des syndicats passe par le respect des droits de leurs représentants !

La répression syndicale et la criminalisation du mouvement social ne sont pas acceptables !

Le droit de manifester est constitutionnel et rien ne doit le remettre en cause !

Bobigny, le 31/10/2019

OSSANT Hervé, Secrétaire Général de la CGT 93

BROCH Didier, Secrétaire Général de la FSU 93

BRETON Raphaël, Secrétaire Général de la CFTD 93

PAINCHAN Reza, Secrétaire Général FO 93

BOUZAR Nasser, Secrétaire Général de la CFE-CGC 93

GAUTHERIN Stéphane, Président de la CFTC 93

SOLIDAIRES 93

UNEF 93